



## L'ENTREPRISE

Dénomination sociale : ELLIPSE PATRIMOINE SARL  
Siège : 184 AVENUE DE VERDUN –  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
SIREN : 528 651 201 – RCS Nanterre  
NAF/APE : 6619B

## STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 110 590 22 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

**CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**) association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

**IAS (Intermédiaire en Assurance)**, catégorie courtier, type C d'intermédiaire;

**IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)**, courtier. Il propose un service de conseil sur contrat de crédits

immobiliers.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs Agent immobilier, sans détention de fonds : Carte n° T13772 délivrée par la préfecture de police de paris.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Plafond de garantie période d'assurance :

- CIF/Agent immobilier : 150.000 €
- IOBSP : 500.000 €
- IAS : 1.500.000 €

Souscrites auprès de : Oria Conseils  
Pour des montants de : 2.000.000 €  
Numéros de polices : 2.401.395/OC 100000229

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

## INDEPENDANCE

Le cabinet n'entretient aucun lien capitalistique avec des banques, établissements financiers ou compagnies d'assurance. Les partenaires principaux du cabinet sont :

- Generali, AG2R La Mondiale, AXA pour son activité de courtage en assurance.
- Sigma Gestion, 123 Venture, Nextstage pour son activité de CIF.

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Generali	Assureur	Commercialisation	Commissionnement
AG2R La Mondiale	Assureur	Commercialisation	Commissionnement
AXA	Assureur	Commercialisation	Commissionnement
Sigma Gestion	Société de gestion	Commercialisation	Commissionnement
123 Investment Managers	Société de gestion	Commercialisation	Commissionnement
Nextstage	Société de gestion	Commercialisation	Commissionnement

## MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION

---

Le cabinet perçoit sa rémunération selon les modalités suivantes :

- Honoraires sur prestation définie calculés comme suit :
  - Soit au taux horaire de 150€ HT/heure (180€TTC/heure)
  - Soit selon un forfait déterminé en fonction de la valeur du patrimoine et de la complexité du dossier, avec un minimum de 500€ HT (600€ TTC).
- Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50% de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

---

### MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 184 BIS AVENUE DE VERDUN  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Par tel/ fax : 06.64.30.70.23/09.55.61.55.50

Ou par mail :  
[franck.haddad@ellipsepatrimoine.com](mailto:franck.haddad@ellipsepatrimoine.com)

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Les coordonnées du Médiateur de l'ANACOFI et de l'AMF sont les suivantes :

#### Adresse du Médiateur de l'Anacofi :

Médiateur de l'Anacofi  
92 rue d'Amsterdam  
75009 Paris

#### Adresse du Médiateur de l'AMF :

Mme Marielle Cohen-Branche

Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers  
17, place de la Bourse  
75 082 Paris cedex 02

Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html?>

#### Médiateur de l'assurance :

La Médiation de l'Assurance  
TSA 50110  
75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Notice remise le A

Signature client et conseiller

- Ellipse Patrimoine EURL au capital de 5 000€ • Siège social : 184 Avenue de Verdun – 92130 Issy-les-Moulineaux
- RCS Nanterre n°528 651 201 • Tel : 06.64.30.70.23 – Fax : 09.55.61.55.50
- Site : [www.ellipsepatrimoine.com](http://www.ellipsepatrimoine.com)